

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 4 juillet 2024

Délibération n°2024-13 portant approbation de la tarification du restaurant pour les boursiers

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure ;
- Vu** le règlement intérieur de l'École normale supérieure ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la tarification du restaurant à 1€ pour les boursiers à titre d'expérimentation à la rentrée universitaire 2024/2025 et jusqu'en mars 2025.

Nombre de membres votants : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Fait à Paris, le 4 juillet 2024

La Présidente du conseil d'administration

Anne BOUVEROT

